

**RAPPORT D'ACTIVITES DU PAYS SISTERONAIIS-BUËCH
ANNEE 2004****Répartition du temps de travail de l'association en 2004 :**

ANNEE 2004	Administratif	Animation	Réunions extérieures	Travail technique
Pourcentage	14	49	8.5	28.5

Légende :

Administratif : Courrier, préparation envoie (grand nombre), divers (incidents techniques, achats matériels,...)

Animation : accueil élus et porteurs de projets, information (téléphone, mail, ...), réunions organisées par le Pays (préparation, déroulement, compte rendu,...)

Travail technique : suivi des dossiers (contrat montagne, contrat de territoire, Leader +, Objectif 2), notes de synthèse et d'opportunité, élaboration de document de communication

Réunions extérieures au Pays : préparation technique de la réunion, participation à la réunion, déplacements

Les principales activités conduites en 2004 par l'association du Pays Sisteronais-Buëch :

- **L'animation du territoire du Sisteronais-Buëch :**

- ✓ **Suivi administratif et réglementaire de la démarche du Pays**

L'élaboration des documents nécessaires à l'élargissement du périmètre en lien avec le SGAR.

La révision des statuts suite à l'élargissement de l'association et l'intégration dans les statuts du Conseil de développement.

Le travail administratif et de coordination lié au fonctionnement du conseil de Développement

- ✓ **La préparation du contrat de territoire**

Depuis plus d'un an, le Pays est entré dans une phase de préparation du projet de contrat de territoire. Celle ci est aujourd'hui en voie de finalisation puisqu'il a été validé par le Pays en Assemblée Générale le 9 novembre, le Conseil Régional PACA et le Conseil Général des Alpes de Haute Provence le 17 décembre et le Conseil Général des Hautes Alpes le 21 décembre dernier.

Ce projet de contrat a pu être réalisé en organisant divers types de réunions (territoriales (par EPCI), thématiques, techniques,...) notamment pour le recueil des projets sur le territoire.

L'association avait également pour mission la coordination et le cadrage du travail du cabinet en charge de l'écriture de notre contrat.

- ✓ **La fin du suivi du contrat montagne du Sisteronais**

Les contrats montagne ont pris fin en 2003. Le suivi des derniers dossiers a constitué une mission pour le Pays Sisteronais-Buëch qui en était chef de file. Je tiens à vous signaler que son bilan est excellent puisque l'enveloppe a été entièrement consommée et a permis la réalisation d'environ 40 opérations pour un montant d'environ 8.5 millions d'euros (soit 55 millions de francs).

- ✓ **La communication**

L'association du Pays a travaillé à l'amélioration de la politique de communication du Pays, ainsi après l'édition d'une gazette du Pays, la décision a été prise par les membres du Bureau de créer un site internet du Pays Sisteronais-Buëch, le prestataire ayant été choisi, à partir d'une maquette réalisée par l'association, lors de la réunion de Bureau du 17 juin 2004.



Mise en œuvre d'un plan de communication interne en lien avec les EPCI et les communes associées au plan de diffusion de la communication auprès des partenaires institutionnels.

Représentation du Pays dans le cadre de réunions apportant une plus value territoriale et sur des champs stratégiques pour son devenir.

✓ **Les autres actions du Pays**

- Etude sur le recensement des équipements à vocation sportive:

Le Pays a conduit une étude, au service de son attractivité, concernant sa vocation sportive intitulée "recensement des équipements à vocation sportive et conduire une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du Pays Sisteronais-Buëch".

• **Les contributions du Pays aux autres politiques territoriales :**

Outre le travail d'animation du territoire, l'association du Pays Sisteronais-Buëch s'inscrit et apporte sa contribution aux autres politiques territoriales :

✓ **Le suivi du programme Leader + au sein du GAL Préalpes-Provençales**

Le Pays informe les porteurs de projet de son territoire dans le cadre du programme Leader +.

De plus, l'équipe technique du Pays participe au process de sélection des dossiers soumis au GAL Préalpes Provençales au titre du programme communautaire Leader + en étant membre du groupe technique qui analyse les projets pour avis, avant décisions du comité de programmation.

✓ **L'animation du point relais objectif 2**

Inauguré le 9 mai 2003, il a pour objectif de renseigner et d'orienter au mieux les porteurs de projets sur les dispositifs de financement communautaire.

Outre les informations par divers canaux (téléphone, mail,...), le Pays en tant que point relais a ainsi reçu 30 porteurs projets sollicitant prioritairement les mesures qui relèvent de la valorisation des espaces ruraux (patrimoine, culture, agriculture, tourisme, ...) et de l'accueil d'entreprises. Un suivi de chaque porteur est réalisé par l'association.

Le Pays assiste également aux réunions relatives aux programmes communautaires lui permettant de disposer d'information actualisées et de poursuivre une mission de relais de la commission européenne.

✓ **Diffusion d'appels à projets et de démarches qui concernent la dynamique du territoire**

Tout au long de l'année le Pays est destinataire de divers appels à projets (FSE, Agenda 21, territoires numériques,...) qu'il fait connaître à l'ensemble du territoire.

Sont également transmises les informations qui intéressent les territoires (réunion PLU, politique de l'eau,...).

La participation régulière du Pays aux séminaires régionaux permanents des Pays et des agglomérations permettent de faire connaître les attentes en terme de données spécifiques à nos territoires.

✓ **L'évolution des pratiques intercommunales**

Outre ces actions, le Pays a permis un développement de l'intercommunalité sur son territoire.

Ainsi, depuis sa création, certains EPCI ont décidé de faire évoluer leurs structures (Passage de SIVOM en Communauté de Communes) ou leurs compétences afin de répondre au mieux aux attentes du territoire.

Ces évolutions sont parfois accompagnées de création de postes d'agent de développement.

PAYS SISTERONAIIS-BUËCH

Programme d'actions pour l'année 2005

Outre ses missions traditionnelles, le Pays va engager en 2005 :

- La mise en œuvre du contrat de territoire et la préparation des avenants financiers au contrat :

Dès la signature du contrat de territoire, il va être nécessaire de suivre sa mise en œuvre comme ce fut le cas pour le contrat montagne.

Elaboration d'un tableau de suivi en lien avec les partenaires institutionnels sur les projets éligibles et participation aux temps forts de suivi.

- Le lancement des études globales financées dans le cadre du contrat de territoire :

Etude de positionnement touristique du Pays :

Le Bureau du Pays, dans sa réunion du 7 janvier 2005, a décidé de charger l'office de tourisme de Sisteron d'effectuer une étude de positionnement stratégique du tourisme du Pays.

La réunion de lancement entre les acteurs locaux et les partenaires pressentis a eu lieu aujourd'hui à 10H à Sisteron.

L'étude sur le devenir des déchets verts du Pays sera conduite par la communauté de communes du Laragnais, une réunion de concertation et de réflexion a lieu le jeudi 10 mars à 14h au siège de cet EPCI à Lazer.

- L'accueil des porteurs de projets :

Le Pays poursuivra sa mission d'accueil des porteurs de projets dans le cadre du point relais du point relais objectif 2.

- Le renforcement de la politique de communication du Pays :

En 2005, le Pays souhaite renforcer sa politique de communication auprès de sa population. En ce sens est d'ores et déjà acquis :

- La réalisation d'un nouveau numéro de la Gazette du Pays.
- Création du Site Internet du Pays

Par ailleurs, le Pays étudie avec les EPCI qui le compose la possibilité de réalisation d'un film sur le Pays Sisteronais-Buëch.

- La réponse à l'appel à candidature "territoires numériques" et "BLA":

Le Pays a organisé les réponses aux appels à candidatures Boucles Locales Alternatives et territoires numériques dont pouvaient bénéficier notre territoire.

Ainsi, le Pays est porteur d'un dossier intitulé "Développement des usages numériques sur le Pays Sisteronais-Buëch" dans le cadre des "Territoires Numériques".

Par ailleurs, sept des neuf EPCI membres de notre territoire ont déposé un acte de candidature "Boucles Locales Alternatives" leur permettant d'engager une réflexion sur le développement de solutions alternatives à l'ADSL pour la couverture de leur territoire en haut débit.

Le délai pour remettre les dossiers de candidature a été porté au 31 mars 2005. Elle permet aux structures intercommunales partenaires de faire remonter leurs projets "d'usages" relatifs aux TIC.